

En politique aussi, «comparaison n'est pas raison»

«Comparaison, n'est pas raison. L'adage est beau être connu, il est toujours bon de le rap-
peler, et notamment dans la sphère de la politique économique.

A priori, il serait préférable de ne pas trop mettre l'accent sur la comparaison quand il s'agit de se prononcer sur la qualité d'une politique donnée car les circonstances changent, dans le temps comme dans l'espace, rendant la comparaison trompeuse.

Le mieux serait qu'une mesure, avant d'être prise, soit évidemment étudiée en détail mais aussi que son mode d'évaluation soit prévu. Bien sûr, l'exercice de l'évaluation est difficile et imparfait, ne serait-ce que parce que l'effet d'une mesure peut être affecté par l'évolution du contexte économique, une évolution qui peut être pour partie le fait de la mesure comme totalement indépendante de celle-ci.

À défaut d'évaluation, la comparaison internationale est souvent utilisée dans un exercice dit d'étalonnage, ou «benchmarking». Si le chômage augmente chez nous alors qu'il diminue chez nos pairs, voilà un signal à prendre en considération.

Sagesse élémentaire

Et si nous sommes le seul pays d'Europe à avoir un certain dispositif, cela invite à penser que soit tous les autres pays sont idiots, soit c'est nous qui nous trompons. Et la sagesse élémentaire invite à ne pas retenir la première option!

En matière de fiscalité, c'est très instructif. Si nous sommes les seuls à connaître un tel nombre de voitures de société, il faut changer. Si nous sommes les seuls à exonerer de précompte les intérêts sur les livrets d'épargne (la France connaît le fameux livret A, mais au plafond nettement plus bas), il faut changer.

Nous étions les seuls, avec la Grèce à ne pas assujettir les honoraires d'avocat à la TVA et les seuls à avoir ce régime des intérêts notionalisés, bien différent de la variante italienne, et il faut donc se réjouir du réalignement du système belge sur la norme européenne.

La comparaison est instructive, mais elle est à manipuler avec des pincettes. Il s'agit donc de se livrer à cet exercice avec prudence.

Une belle illustration en a été récem-



ÉTIENNE DE
CAILLATAY

Co-fondateur et écon-
omiste, Orçadit
Asset Management

Si nous sommes le seul pays d'Europe à avoir un certain dispositif, cela invite à penser que soit tous les autres pays sont idiots, soit c'est nous qui nous trompons.

ment donnée avec le chiffrage par le Bureau fédéral du Plan de l'impact de certaines mesures avancées par les partis politiques, et cela dans le cadre de la campagne électorale actuelle.

Cet impact était mesuré en regard de critères aussi larges que la création d'emplois, la distribution des revenus et le solde budgétaire. Les limites de l'exercice étaient connues d'avance.

D'abord, ce n'est pas l'impact global des programmes qui a été mesuré, mais certaines propositions de chacun d'entre eux, au choix des partis eux-mêmes.

Ensuite, un certain nombre de propositions n'allaient pas pouvoir être estimées pour des raisons méthodologiques.

Enfin, l'estimation repose sur des modèles qui ne sont pas parfaits, et pour commencer pas parfaitement objectifs. Ainsi, l'élasticité de l'offre de travail ou les effets retour d'un abaissement d'impôt vont varier, et parfois significativement, d'une étude à l'autre.

Médiatisation du Bureau du Plan
L'usage politico-médiatique qui a été fait des calculs du Bureau fédéral du Plan n'est pas des plus heureux. Ce qui en est ressorti est en effet une comparaison entre partis, mais une comparaison entre ce qui n'est pas comparable.

En laissant de côté ce qui n'a pas pu être mesuré, il apparaît que certains partis ont soumis des propositions qui créent plus d'emplois que d'autres, mais qui simultanément creusent davantage le déficit budgétaire.

L'opinion publique est potentiellement encline à porter plus d'attention à l'emploi qu'aux finances publiques, et pourrait dès lors voter davantage pour le parti qui a été le plus laxiste sur le plan budgétaire. Il se pourrait pourtant que, pour un même impact budgétaire, les idées du parti qui s'est montré plus parcimonieux aient une incidence plus favorable sur l'emploi.

L'idéal serait de traiter l'impact budgétaire distinctement. Les partis devraient soumettre un paquet budgétairement neutre de mesures, et ce paquet serait évalué en termes d'emploi ou de distribution des revenus.

Ensuite, et distinctement, les partis indiqueraient quelle orientation budgétaire ils souhaitaient adopter, mais sachant ici que s'exercent la double contrainte des engagements européens du pays et des marchés financiers, qui parfois sanctionnent lourdement l'annonce du relâchement de la discipline budgétaire, comme vu au printemps dernier en Italie. Un paquet budgétairement neutre permettrait une comparaison plus pertinente entre programmes. Il faudrait aussi idéalement que toutes les mesures significatives des partis puissent être simulées.

Le travail effectué par le Bureau fédéral du Plan est une contribution positive à l'exercice de la démocratie, fort de cette première expérience, et de l'usage qui en a été fait. Il faut s'employer, pour la prochaine fois, à améliorer la comparabilité des résultats.

À l'avant-veille des élections, la diffusion des résultats des simulations appelle un impératif éthique, qui est du ressort à la fois des candidats et candidates et de chacun de nous en tant que commentateurs. Il s'agit de faire un usage intellectuellement honnête des estimations qui ont été livrées.

Le livre de la semaine

**La société sans répit.
La mobilité comme
injonction.**

Christophe
Minckel et
Bertrand
Montuier,
Ed. Sorbonne,
180 p., 20 €.



Il y a peu, l'idéal de vie supposait stabilité, régularité, ancrage. Bref, limites et sécurité. À présent, on n'en a que pour le changement, la flexibilité, la proactivité, l'adaptabilité. Sans oublier la fameuse «activation». Dans cette accélération, nos rapports à l'espace et au temps, mais aussi à autrui, s'en trouvent bouleversés.

Ces nouvelles injonctions touchent tous les domaines de l'existence: la vie amoureuse et familiale, le rapport aux frontières ou à son propre corps («Bougez!», le monde du travail ou la question du genre. Pour tous ces nouveaux «mobiles» de la vie et du travail, le burn-out, quand cette mobilité permanente est subie, n'est pas loin.

Qu'en est-il de ce nouvel idéal de mobilité tous azimuts qui se fait passer pour l'horizon moderne de la liberté? «Nous assistons à une modification importante du rapport social à la mobilité et celle-ci est liée à une évolution des représentations sociales de l'espace-temps. Ces changements ne concernent pas uniquement la question des représentations sociales, c'est-à-dire la manière dont le réel est perçu et conçu, mais elle implique également une modification des prescriptions sociales. Cela signifie qu'un glissement s'opère de la construction d'une description collective à celle d'une normativité sociale. Il nous semble en effet qu'un changement affaiblit, non seulement la façon dont la mobilité est conçue, mais également celle dont elle est imposée (ou interdite). Nous déteignons l'idée de l'émergence d'un idéal mobilitaire fondé sur la valorisation de la mobilité pour elle-même». Bienvenue à l'ère du flux continu.

E.B.